

Podcast n°6 : La place de la Manche dans le mix énergétique et dans l'économie régionale – 08.02.2020

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Merci beaucoup. Si vous en êtes tous d'accord – restez avec nous, nous avons encore un petit moment à passer ensemble –, nous allons enregistrer devant vous cette émission comme nous l'avons dit. Il y en a plusieurs qui sont en ligne. Nous vous recommandons de les entendre, sur tous les sujets. Je vais demander à nos deux représentants pour cette nouvelle table ronde, où il sera question vraiment, dans ce cadre du mix énergétique dans la Manche, de quelles retombées, quels intérêts ou pas, pour l'économie locale normande. Je vais demander à Dimitri ROGOFF – je crois qu'il est arrivé –, représentant du Comité régional des pêches, de nous rejoindre et à M. Hubert DEJEAN de la BATIE également, Vice-Président du Conseil régional. Et nous allons poursuivre la discussion. Ensuite, nous rouvrirons avec vous dans la salle. Il y a peut-être d'autres questions que vous voudrez poser sur les sujets que nous allons traiter maintenant.

Nous faisons vraiment cela dans les conditions d'une émission de radio. Je suis journaliste radio, je vous le précise. Donc, vous me pardonnerez de reprendre un peu dans mon chapeau, comme on dit, deux ou trois choses que vous savez déjà, puisque Mme MOURLON les a rappelées. Mais c'est à l'intention des auditeurs. Et je demande à mes invités de ne plus parler à partir de maintenant, avant le débat. Top départ, vous me dites. Merci beaucoup.

Bonjour à tous. C'est donc une nouvelle édition de la série d'émissions que la CNDP, la Commission nationale du débat public, propose sur son site, afin d'éclairer le débat public qui est engagé autour d'un quatrième projet de parc éolien en mer. C'est au large de la Normandie. C'est un parc qui sera d'une puissance de 1 GW. Et bien sûr, on parlera aussi de son raccordement à terre. Au cours du mois de janvier, et encore pendant ce mois de février, vous pouvez donc entendre des avis d'experts, associations, opérateurs, des professionnels, des formateurs pour les métiers concernés, des opposants et des partisans au projet sur des thèmes très divers. On essaie de les recouvrir tous : emploi, biodiversité, coûts, retombées économiques, mix énergétique – il va en être question tout de suite –, construction et maintenance, paysage, acceptation sociale aussi, cela compte. Un parcours des connaissances que l'on espère le plus complet possible pour permettre à chacun de s'exprimer à son tour sur un thème qui est tout de même assez complexe, et de participer au débat qui est destiné d'abord à l'ensemble des citoyens, et peut-être en premier lieu aux habitants des sites concernés, donc de la Normandie.

Nous avons déjà eu plusieurs émissions et nous allons enchaîner avec celle-ci qui est donc davantage sur le local. Et pour cela, nous avons deux invités. Je relayerai les propos d'autres invités qui, malheureusement, n'ont pas pu nous rejoindre, mais on y prêtera attention. Hubert DEJEAN de la BATIE, bonjour, Vice-Président au Conseil régional.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Bonjour.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Nous sommes à Rouen d'ailleurs, et nous enregistrons en public, je le précise. Et Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches. Bienvenue à tous les deux.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Bonjour.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

J'excuse ici le représentant des petites et moyennes entreprises, mais M. DEJEAN de la BATIE les connaît bien. M. ROGOFF aussi, puisqu'il est aussi représentant de patrons de petites et moyennes entreprises, les pêcheurs. Mais je relayerai leurs propos. J'ai pu les interviewer hier, malheureusement ils n'étaient pas présents avec nous.

Dimitri ROGOFF, vous avez suivi depuis le début tous ces échanges, ces réunions. Vous êtes allées à plusieurs d'ailleurs, je le sais, sur les différents sites où la Commission particulière du débat public s'est rendue à la rencontre des habitants. Qu'est-ce que vous reprenez, vous, puisque nous sommes à peu près à 2 mois de ces échanges, et que ce n'est pas terminé ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Bon, j'ai 1 heure.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

(Rires) Vous avez le temps nécessaire, j'espère.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Moi, je suis dans une position un peu difficile par rapport au débat, puisque l'on a d'un côté les débats publics où l'on nous dit que l'objectif est de déterminer une zone, la zone la plus propice. Donc, j'aimerais bien savoir qui, dans l'assemblée, est concerné par le choix de la zone en mer. Si certains peuvent lever la main, à part les gens de l'État évidemment ou à part un camarade de la Préfecture que j'ai vu là-bas. Qui est concerné ? Qui va avoir cela devant sa fenêtre ? Pas grand-monde. Par contre, les pêcheurs, eux, vont le vivre physiquement. C'est-à-dire qu'ils vont voir les éoliennes devant eux, très concrètement. Elles sortent de l'eau, donc on les voit bien. Il y a le fameux raccordement aussi, dont on nous dit qu'on va en faire peut-être... je ne sais pas, des résidences, un relais radio. On va s'y brancher... en pleine mer, on va se brancher, on va amener des bateaux, on va les brancher. Cela, ce sera un bloc de béton énorme.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Ce n'est pas impossible, c'est à l'étude.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Oui. Rien n'est impossible. Mais on est en mer. Et je rappellerai quand même à tout le monde que ce n'est pas notre milieu naturel. La mer, surtout la Manche, ce n'est pas une mer facile. C'est une des mers les plus dures au monde, c'est une mer où il y a beaucoup de courant. Et donc, en mer, on ne fait pas n'importe quoi. Cela peut être un espace de loisirs l'été pour certains, mais cela reste un espace de travail pour tous les pêcheurs.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Beaucoup de courants et beaucoup de circulations, Dimitri ROGOFF.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Oui, tout à fait. Mais moi, ce que je voudrais faire comprendre à tout le monde, c'est que la mer, c'est un être vivant et c'est quelque chose de fragile. Et à la date d'aujourd'hui, on a les gens qui sont à terre, et on a la Seine qui passe devant nous. On ne peut pas être mieux placés.

Tout ça, ça finit dans la mer. Et quelque part, dès que l'on bétonne la côte, dès que l'on intervient, dès que l'on met quelque chose en mer, on crée quelque chose qui a un impact, que l'on a du mal à mesurer d'ailleurs. Et les pêcheurs ont de la mémoire, la pêche a de la mémoire, la mer a de la mémoire. Et on se rappelle par exemple de Port 2000, quand on nous l'a vendu, c'était le progrès économique. On allait recevoir des gros bateaux. Le développement, synonyme de bien-être, de bonheur presque. Et maintenant, on s'aperçoit que l'estuaire a totalement diminué, et toutes ces zones humides... Il faut comparer cela aux mangroves. Les gens disent : « Il faut protéger les mangroves, c'est important pour les petits poissons ». L'estuaire de Seine, quelque part, c'est comme une zone de mangrove. C'est là où grossissent les soles et les bars. Et actuellement, 20 ans après, puisque l'on est en 2020, on a des difficultés de ressources sur la sole et le bar.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous pensez que cela se maintient.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Je ne le pense pas, c'est que l'on a des scientifiques qui travaillent et qu'ils y arrivent seulement à travers des modélisations mathématiques. L'estuaire a perdu 30 % de sa capacité de reproduction, de sa capacité halieutique de produire des juvéniles et des petits poissons.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

On parle ici bien sûr d'éoliennes posées. L'éolien flottant est un avenir beaucoup plus lointain, même s'il est à l'étude et très sérieusement. On parle ici d'éoliennes posées, cela veut dire qu'il y aura des piliers installés au fond de la mer. Et l'on sait que c'est une inquiétude pour les pêcheurs. D'ailleurs, les constructeurs reconnaissent qu'en phase de construction, évidemment l'expérience, notamment des pays nordiques qui ont installé beaucoup d'éoliennes en mer, nous dit que cela dérange incontestablement les ressources halieutiques. Mais on nous dit aussi – je les relaye, Dimitri ROGOFF – qu'ils reviennent ensuite. C'est une phase évidemment dont il faut tenir compte, mais ensuite les poissons reviennent. Et parfois même – je reprends les propos que nous avons entendus au sujet de débats sur la biodiversité –, des espèces nouvelles peuvent apparaître (l'effet récif) et s'installer au pied des fameux piliers. Vous connaissez cette information-là ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Des espèces nouvelles ? Je demande à voir.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Non, mais vous le savez, ce que je dis là ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Que va-t-on pêcher de nouveau ? De nouvelles espèces de poissons ? Bon. Là, on est quand même dans de la fantasmagorie, je dirais.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous avez entendu parler de l'effet récif ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Oui, l'effet récif. J'ai d'ailleurs été un des premiers à demander, notamment au consortium, de mettre des récifs artificiels aux pieds de leurs éoliennes, puisqu'en Manche il y a eu le débarquement il y a quelques années, il y a 2 000 épaves qui sont restées. Et c'est aussi une des richesses de la Baie de Seine et de la Manche Est. Il n'empêche que ce que l'on voit, quand on compare à l'étranger, même si c'est toujours difficile à comparer, parce qu'un parc de Mer du

Nord, là où il y a peu de fond, peu de courant, où l'environnement et l'écosystème ne sont pas les mêmes, on ne peut pas le comparer avec une zone de la Manche où c'est plus profond, où il y a plus de courant. Ce n'est pas forcément le même habitat, ce ne sont pas les mêmes poissons. Ce que l'on remarque surtout, c'est qu'il n'y a plus de pêche là où les autres parcs se sont implantés. Et ça, les professionnels que je défends sont tout de même très sensibles au fait de savoir qu'ailleurs en Europe leurs collègues, finalement, sont partis, ont vendu, n'existent plus. Là où il y a des parcs, il n'y a plus de pêche.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

La ressource ne revient pas après la phase de construction ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Écoutez, que la ressource revienne ou pas, par contre, il n'y a plus de pêcheurs. Alors, s'il y a une ressource et plus de pêcheurs, dont acte. La nature a gagné peut-être, mais l'économie que représente la pêche, elle, elle est disparue.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Hubert DEJEAN de la BATIE, vous connaissez bien sûr ces inquiétudes des pêcheurs, inquiétudes légitimes, auxquelles s'ajoutent, puisque c'est une actualité, le Brexit et d'autres inconvénients au large de vos côtes.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Tout à fait. La première des choses que je voulais dire, puisque vous nous mettez côte à côte, en nous disant...

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Pas face à face. Côte à côte.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Justement. L'idée est de ne pas être face à face. C'est-à-dire de dire que l'on n'est pas là pour opposer le développement des énergies renouvelables avec la pêche. Bien évidemment, je représente la Région Normandie. La Région Normandie est très attachée à la pêche. Je crois que le Président MORIN l'a montré à plusieurs reprises. Et les dangers qui menacent la pêche, c'est bien que l'on fasse un peu porter un fardeau à l'éolien *offshore*, je le veux bien. Mais ce qui menace la pêche, en un, c'est le Brexit. La principale menace. En deux, je suis désolé, mais on a vu l'apparition de navires-usines en Manche. Et je vous le dis très franchement, je suis pour une interdiction totale de ces navires-usines, pour que l'on garde une pêche artisanale. Je défends la pêche artisanale, la pêche côtière. Et trois, le changement climatique amène une acidification des océans. Et effectivement, on risque d'avoir une modification des prises et de la ressource. D'où l'intérêt d'avoir ces fameuses études scientifiques non partisans qui nous permettent d'établir un diagnostic précis.

Moi, je le dis franchement. On se côtoie avec Dimitri depuis un moment, on est entre gens raisonnables. Personne ne souhaite la disparition de la pêche artisanale en Normandie. Et j'ai vu des trucs complètement loufoques où l'on dit : « Les pêcheurs vont maintenant servir à faire de la maintenance sur les parcs éoliens. » Mais ce n'est pas du tout cela. La pêche normande fait partie de l'attractivité de la Normandie, de l'économie de la Normandie et nous souhaitons le maintien de cette pêche-là.

La question est comment est-ce que l'on peut, comme tous les secteurs économiques qui sont impactés par le changement climatique, l'industrie, l'agriculture, sont en train de revoir leur modèle économique pour s'adapter aux nouvelles conditions. Et je crois que la pêche est

confrontée un peu à cela. Et moi, je vous le dis au nom de la Normandie. On est tout à fait prêt pour travailler avec les pêcheurs, pour voir quelle sera la pêche de demain. Quel avenir y a-t-il pour les jeunes qui veulent se lancer dans ce métier-là, pour l'avenir ?

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous êtes en train de nous dire que ce ne sera pas le même métier que celui que pratique aujourd'hui Dimitri ROGOFF et les pêcheurs qui font partie du Comité.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Je ne vais pas parler comme un pêcheur. Je ne suis pas pêcheur et je ne suis pas un spécialiste de la pêche. Je dis que, comme toutes les activités économiques que nous avons sur notre territoire, il va y avoir une transformation. Et je le dis, la Région est prête à faire comme elle le fait pour l'industrie, comme elle le fait pour l'agriculture, pour accompagner la pêche, pour qu'elle dure, pour que cela devienne une pêche durable et qui fasse vivre... Je vais prendre un exemple tout simple. Ils le connaissent, je l'ai déjà dit. Dans le coût d'une marée, le carburant, c'est à peu près 50 %. Peut-être que tu as un chiffre un peu différent.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

30 %.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Bon. Si derrière, on arrive à diminuer cela de moitié, on redonne 15 % de valeur ajoutée aux prises, pour un même total. Donc, il faut que l'on imagine que la pêche grand volume, etc., c'est peut-être un modèle qu'il faut que l'on revoie et qu'on le revoie ensemble, avec de nouveaux types de bateaux, de nouveaux types de pêches, qui soient effectivement très respectueux de l'environnement et qui soient compatibles avec l'éolien *offshore*.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Mais à ce stade, vous ne considérez pas que l'éolien *offshore* est le principal danger pour la pêche, si je vous ai bien entendu.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Non. Le numéro 1, c'est le Brexit. Donc, je comprends les pêcheurs, qui nous disent : « Attendez, on a déjà le Brexit. On a les navires-usines. Et en plus, vous allez nous rajouter quelque chose. » Mais ne faisons pas porter à l'éolien *offshore* tous les malheurs de la pêche.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Dimitri ROGOFF, est-ce que métier doit changer, va changer ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Non, mais attendez, resituons le débat. Nous, les pêcheurs, le Comité régional que je préside, on n'est absolument pas contre l'éolien. Ce n'est pas notre propos. Il ne nous appartient pas de juger les choix de l'État, etc. C'est des choix qui sont faits. Après, nous, on a à défendre des intérêts et on les défend au regard de ce que l'on voit ailleurs en Europe, de ce que l'on arrive à comprendre, à connaître. Effectivement, là, on nous a expliqué – c'est presque un publi-reportage chaque fois que je viens là – que maintenant on avait une somme de connaissances phénoménales et que l'on savait tout, qu'on avait des « trucs » scientifiques. Enfin, dont acte, mais je me suis battu pendant 2 ans à la préfecture maritime avec Mme BUCCIO en lui disant : « Faites pression sur les industriels pour que l'on ait un peu de connaissances, parce que l'on parle bien des choses quand il y a une connaissance partagée. » Cela vient tout juste d'arriver.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Mais vous trouvez que vous en manquez encore.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

On n'est pas là pour faire le débat des parcs précédents, mais cela fait 12 ans que l'on a 3 parcs qui sont en projet en Normandie. Et 12 ans que l'on se bat pour avoir de la connaissance. Donc, on a le droit quand même d'être un petit peu susceptible, je dirais. Plus le fameux parc Dieppe – Le Tréport, où là cela s'est fait en dépit du bon sens, c'est-à-dire là où il y a le plus de poisson, on met le parc sans demander l'avis à personne. Je ne reviendrai pas là-dessus, ce n'est pas le débat. Que ce soit bien clair. Mais cela laisse des traces.

Le deuxième point est que l'on présente la pêche comme étant un secteur économique un peu moribond. Il y a le climat qui va nous affecter, il y a tout un tas de trucs. La pêche normande, c'est la deuxième pêche maritime en France. C'est certainement le secteur géographique où la pêche est le plus dynamique. Ceux qui regardent un peu l'actualité maritime ont vu l'arrivée de bateaux neufs. Ce sont des bateaux à 3 ou 4 millions d'euros. Donc, on a renouvelé au moins une trentaine de bateaux, à la date d'aujourd'hui. On a encore des projets. Et effectivement, on a un problème géopolitique qui est celui du Brexit. Mais au-delà de cela, on est sur des ressources qui se portent très bien, sur des gens qui gagnent très bien leur vie, très bien leur vie. Il n'y a aucun problème. Vraiment, on est sur une pêche dynamique.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

... qui, selon vous, ne doit pas changer de modèle. Enfin, en tout cas accompagner les changements par exemple climatiques.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Mais la pêche change son modèle continuellement. Continuellement. Nous, les pêcheurs, on est quelque part les premiers utilisateurs de la mer. On est des cueilleurs. Donc, on s'adapte à tout cela. On sait faire. Par exemple, la pêcherie de bulots de Manche Ouest, qui n'est pas concernée par les EIM, tant mieux, s'est adaptée aux changements climatiques. Il y a un réchauffement : ils pêchent un mois de moins par an. Enfin, la pêche prend ses responsabilités.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Je vais me faire l'avocat du diable, Dimitri ROGOFF. Nous avons entendu dans d'autres émissions que, par exemple, certaines associations de défense de l'environnement disent : « Mais les pêcheurs, on ne peut pas dire non plus qu'ils respectent toujours la mer, quand ils raclent les fonds avec leurs filets. »

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Ça, franchement...

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Je sais, vous l'avez déjà entendu.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Franchement, c'est un autre débat. Et effectivement, il y a des postures. Et les ONG sont toujours dans la posture du plus. Il faut toujours surenchérir. Mais quand on gratte un peu, on s'aperçoit que ce sont de grandes directives soit européennes, soit même mondiales, où il faut taper sur les pêcheurs.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Non, mais c'est vrai ou c'est faux ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Non, mais regardez en Normandie notre gisement de coquilles Saint-Jacques. On est passé de 5 000 tonnes maintenant à 30 000 tonnes. Pourquoi ? Parce que l'on fait une bonne gestion. On sait aussi se prendre en main, il n'y a pas de soucis. Alors, il y a toujours des marges de progression, je suis bien d'accord. On sera toujours dépendant des énergies carbonées et il faudra essayer d'en sortir. Effectivement, on peut aller vers la chimère de l'hydrogène, mais ce n'est pas le petit secteur économique de la pêche qui va faire changer l'industrialisation des moteurs. On le sait très bien. Il faudra que cela se fasse à grande échelle.

Donc, moi, ce que je veux faire comprendre, c'est que la pêche va bien. Elle entend rester en bon état. Donc, ces projets-là nous contrarient à un moment donné parce que les trois projets que l'on a déjà dans les eaux territoriales, ces projets-là que l'on veut faire un peu plus loin, dans un espace communautaire qui va se réduire de moitié. Le Brexit, vous avez vu ce que cela donne la première journée. C'est : « Dehors les Français ! » Donc, si cela se passe comme cela à la fin de l'année, cela veut dire que l'on perd la moitié de notre terrain de chasse. Et tout le monde se ratatine en dessous. Là où il y a des éoliennes, là où il y a des extractions de granulats, là où il y a des clapages, là où il y a tout un tas de trucs. Et effectivement, nous, on alerte, en disant : « On va travailler où ? »

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Oui, granulats, autres...

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Et ce repli dans la Manche, je le dis parce que là il y a du monde qui nous écoute, ce n'est pas seulement les Français, c'est aussi les Hollandais, c'est aussi les Allemands, c'est aussi les Belges et aussi les super chalutiers pélagiques de 140 mètres, sur lesquels on est bien d'accord : « On va les foutre dehors, ils nous emmerdent. »

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Nous sommes d'accord, Dimitri. Enfin, le Vice-Président Environnement est d'accord.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

(Rires) Dimitri ROGOFF, pour le Comité...

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Le Président l'a signalé aussi. Le Président MORIN a pris position contre ces navires...

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Pour le Comité régional des pêches. Je voudrais relayer... je l'ai dit, malheureusement, ils ne sont pas avec nous. Nous sommes ici à Rouen et en public, et ils n'ont pas pu nous rejoindre, c'est très regrettable. Mais ils souhaitent vraiment intervenir quand même dans cette discussion. Donc, je me fais leur relais. Je m'en excuse. Pour les petites et moyennes entreprises, le Secrétaire général... c'est le Président Xavier PRÉVOST. Il est Rouennais d'ailleurs. Et son Secrétaire général, M. AUBERT, me disait, pas plus tard qu'hier soir, qu'il tenait vraiment à faire savoir aux pêcheurs que, certes, dans les PME, on est plutôt favorable à ce projet d'éoliennes en mer, qu'il peut y avoir là une ressource d'activités pour le montage, que bien sûr les grandes entreprises vont prendre beaucoup de part dans le processus, mais que l'on peut compter sur la sous-traitance. « Mais, ajoute-t-il, attention à la ressource pour la pêche. Il n'est pas question que, nous, on se félicite de nouveaux emplois possibles, au détriment d'emplois perdus pour la pêche. » Donc, il tenait à vous le faire savoir. Et c'est lui qui dit d'ailleurs que

« les pêcheurs, ce sont aussi des PME ». Donc, ce qu'ils espèrent, c'est travailler main dans la main. Vous entendez, cela, Monsieur le Vice-Président du Conseil régional ?

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Je ne dis que cela.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous allez les faire travailler ensemble, le plus possible.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Non, mais on ne dit que cela. C'est-à-dire que j'ai démarré en disant : « Il faut que l'on arrête d'opposer les activités ». On est bien là pour concilier les usages. C'est bien un des thèmes du débat public, c'est-à-dire de déterminer la zone qui est la meilleure ou la moins mauvaise, c'est-à-dire celle qui gêne le moins les activités des uns et des autres. On est là pour organiser le vivre ensemble, que ce soit en mer. Et c'est faisable. Moi, je pense que c'est faisable. Je suis peut-être un peu trop optimiste, dirait Dimitri, mais je pense que c'est faisable. Allez-y. Je sens que vous avez encore une question.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

J'ai encore une question sur la formation. Là, je quitte un peu le seul domaine de la pêche, sur la formation, l'éducation. C'est évidemment aussi le rôle de la Région. Beaucoup de choses se préparent, je crois. Est-ce que l'on travaille avec les Lycées ? Est-ce que l'on travaille avec les Universités ? Déjà, je crois que oui, et dans plusieurs Lycées de la Région. À Rouen, à Caen et ailleurs. Mais on va donner quelques détails tout de même, parce qu'il y a beaucoup d'emplois pour les jeunes. Là, on parlait de changements.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Oui, il y a beaucoup d'emplois, c'est vrai. Mais vous pensez bien que l'on s'y prépare. Et je vais être très consensuel, quelle que soit la majorité qui était à la tête de la Région, c'est-à-dire précédemment c'était une majorité socialiste et maintenant c'est une union droite et centre, le combat est le même pour la formation. Il y a juste eu un petit souci sur l'information, si vous voulez. C'est que quand vous lancez très tôt des formations parce qu'il va y avoir des emplois dans l'éolien et que, pour des raisons de durée administrative, de remise en cause des projets, d'arbitrage, etc., 12 ans après, il n'y a toujours pas un parc, les jeunes qui avaient fait les formations pour l'éolien disent : « N'allez pas là-dedans, il n'y a pas d'emploi à la sortie, parce qu'on n'a toujours pas vu un parc. » Donc, on a eu une démobilitation de ces formations-là. Donc, là, on a relancé la machine et on a bien évidemment tous les jeunes qui sont prêts à travailler. Les filières, on les possède. Il n'y a aucun problème.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

On est sur le temps long, il faut s'en rappeler. Les premières éoliennes, on est à 10 ans, là.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Oui, oui, tout à fait. Mais on a presque été trop réactifs vis-à-vis des formations. On les a mises en place très vite, alors que les emplois n'étaient pas là.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Au bout de 12 ans, les jeunes sont moins jeunes. Effectivement. Quelque part, cela crée de l'emploi. Nous, on n'est pas contre. Mais il y a quand même un grand fantasme autour de tout cela. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de chiffres qui circulent. 5 000, 10 000... il y a tout un tas de trucs. Et rien n'est très consolidé. Et on sait le côté euphorisant des gros chantiers, où tout le monde tourne autour. Parce que finalement, qui est-ce que cela dérange, les éoliennes ? Cela

dérange l'environnement. Mais l'environnement n'a pas tellement le droit à la parole. Je veux dire, il y a peu de connaissances, on l'a vu, il y a peu d'études.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

C'est une préoccupation environnementale quand même, les énergies renouvelables.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

On ne peut pas dire qu'il y a peu de connaissance. Peut-être qu'elle n'est pas suffisamment accessible, mais elle existe.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Attendez. C'est facile de le dire. Mais j'ai des faits, moi. Vous savez ce que c'est le suivi halieutique sur les parcs qui sont actuellement toujours en projet ? C'est pendant 5 ans, trois pêches différentes tous les ans. Trois journées de pêche, pendant 5 ans, cela fait 12 ans. Et vous pensez que l'on amène de la connaissance comme cela ? Mais non. Les moyens sont mis *a minima* là-dessus. Moi, je dis toujours qu'on connaît mieux la Lune que le fond de la mer. C'est vraiment *a minima*, on n'amène pas de la connaissance. On regarde dans de grands ensembles, dans de grandes masses. Mais le fond de la mer, c'est un peu comme la Terre. C'est extrêmement varié. Ce que l'on va faire à un endroit aura un impact à cet endroit-là. Alors, il sera peut-être diffus aussi à un autre endroit. Mais il faut amener plus de connaissances et se donner des moyens.

Et par rapport à l'emploi, effectivement, nous, on avait soulevé des craintes. Les craintes, c'est simple, étaient qu'il va y avoir des bateaux de maintenance sur lesquels il faudra des marins. Et ça, on sait mécaniquement comment ça se passe. On vient chercher les meilleurs chez nous. On les débauche. On leur propose un bon salaire fixe et ils s'en vont.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous voulez dire que l'on va débaucher les plus forts pour la maintenance ?

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Je parle des marins qui sont sur les bateaux de maintenance. On va chercher les marins pêcheurs, parce qu'ils savent tout faire. Ils savent travailler de jour, de nuit, n'importe quand...

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

... et qu'ils connaissent la mer.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Bien sûr, ce sont des marins. Heureusement. Mais quelque part, cela se fait toujours comme cela. On l'a vu avec les ferrys, on le voit régulièrement. Donc, effectivement, là, on avait agité le chiffon rouge, en disant : « Faites dans le Lycée maritime des formations dédiées, pour éviter de venir nous piquer nos marins ». C'est toujours un peu désolant d'être obligé de courir après les matelots.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Avant de vous laisser répondre, Hubert DEJEAN de la BATIE, quelques infos, mais rapidement, sur ce qui se prépare. Des activités d'usine, mais avec des CAP, avec des Bac Pro, pour le câblage, pour le montage, pour l'assemblage. La phase construction est très importante en termes d'emplois pour l'installation en mer. Là, peut-être que l'on retouche à ce que vient de dire Dimitri ROGOFF. Pour la logistique, effectivement, marins, personnels embarqués – cela va dans votre sens. Pour la maintenance, souvent on aura besoin de Bac+2, mais jusqu'au Bac+5 avec des suivis de projet. Et j'avais cité quelques Collèges et Lycées, Lycées surtout.

Dans Le Petit-Quevilly, pas très loin d'ici à Rouen, le Lycée Colbert, qui propose une formation dédiée aux composites, pour des bacheliers. Et à Fécamp, une formation en BTS pour les systèmes éoliens, couplée avec un chantier-école qui s'est installé dans le Lycée avec des exercices de travail en hauteur dans les nacelles, dans les conditions d'exploitation réelles. Et j'ajoute également des écoles d'ingénieur. Là, c'est à Caen. Et on sollicitera les marins, il a raison, Dimitri ROGOFF.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Oui, mais ça, c'est une crainte que l'on peut avoir, parce qu'effectivement je sais qu'il y a des difficultés pour trouver des marins qui embarquent dans la profession de manière générale. J'ai vu ton Président national il n'y a pas longtemps au Conservatoire du littoral. Il m'a confirmé qu'il y avait un peu de pénurie. Je suis d'accord, si d'une activité à une autre on se pique les bonnes personnes, cela va être un peu compliqué. Donc, il faut effectivement que l'on travaille ensemble sur ces questions-là et que l'on accélère la formation sur le maritime, si l'on a une vocation maritime. Ce qui est le cas de la Normandie.

Je terminerai en disant oui pour la maintenance, oui pour les personnels embarqués. Je rappelle quand même qu'il y a deux très gros sites de production qui sont à Cherbourg où, là, il y a 550 postes ouverts au recrutement, déjà dans l'usine de fabrication de pales, qui sont des pales de 107 m pour les derniers types d'éoliennes développés par General Electric. Puis, il y a la construction actuellement – le permis de construire a été déposé et accepté, et financé – de l'Usine Areva sur Le Port du Havre. Et là, ce sera 650 personnes, l'objectif d'embauche. Et je rappelle que ce sont les emplois directs. Et il y a à peu près autant d'emplois indirects, d'emplois induits.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous croyez à 10 000 emplois ? Dimitri ROGOFF dit : « On nous donne des tas de chiffres, on parle de 10 000. »

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

J'ai bien aimé son mot : « N'allons pas dans la fantasmagorie ». Là, ce que je vous dis, c'est tout de suite. C'est maintenant. Ce n'est pas une projection à terme, c'est maintenant. En gros, un parc, je vous rappelle que c'est quand même des enjeux économiques importants aussi. Une moyenne d'investissement pour un parc éolien *offshore*, c'est 2 milliards. Donc, on n'est pas sur des espèces de lubies ou d'hypothèses. Mais sûrement pas, soyons fermes.

Et la deuxième chose que je voulais dire qui me paraissait très importante dans ce que dit Dimitri, ce qui compte, c'est que l'on puisse ensemble s'appuyer sur des études et des faits que nous reconnaissons chacun comme valables. C'est-à-dire que l'on ait les mêmes hypothèses de travail. Et là, on arrivera à s'entendre. Si chacun dit : « Les chiffres que vous avez, je ne les reconnais pas » ou « Vous les avez trouvés dans une source que je trouve non fiable », on va s'envoyer des chiffres à la figure tout le temps. D'où l'intérêt d'avoir un partage des connaissances important. Et je peux vous dire qu'il faut que l'on se dépêche parce qu'hier. Il y avait la présentation du GIEC normand et des chiffres sur le réchauffement climatique. Tout le monde est impacté, y compris les océans. Et les océans, c'est vivant, on est bien d'accord.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Vous parlez du 7 février. Encore un mot venant des PME. Toujours M. AUBERT qui voulait nous faire entendre ceci. Lui considère quand même que ces éoliennes en mer, puisqu'elles ne sont pas tout de suite, d'une certaine manière, c'est aussi une chance parce que l'échéance est suffisante, on n'est pas pris au dépourvu. Je vous donne ses propos. Cela permet effectivement de s'organiser et de réfléchir aux emplois nécessaires et de s'y préparer en termes d'éducation

et de formation, notamment, vous l'avez mentionné, pour la construction des pales. Il rappelle aussi les chiffres du chômage : 11 % au Havre, 5 % au niveau régional. C'est bien les mêmes que vous, j'imagine.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

5 % au niveau régional, non.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Ah, il m'a dit cela, lui. Alors, dites-nous les chiffres exacts ?

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

C'est 8 %.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

8 %. Donc, vous êtes plus près de la moyenne nationale. Cela me paraissait optimiste.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

4 %, c'est presque une situation de plein emploi. Malheureusement, on n'en est pas là.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Donc, 8 %, à peu près au niveau national. Mais un peu plus dans certaines régions de Normandie. Et il ajoute que pour les PME, il y a quand même un peu encore une difficulté sur les emplois d'accès à l'enseignement supérieur. Il y a peut-être là une passerelle, un lien à privilégier.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

On y travaille.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Dernier mot pour vous, Dimitri ROGOFF. Comment voyez-vous les choses à présent ? Donc, demande d'informations, demande de plus de connaissances.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Oui, évidemment. Parce que cela, c'est pour avoir un débat qui soit ouvert. Parce que tout ce que j'ai entendu tout à l'heure, les propos étaient respectables, mais ligne par ligne j'aurais pu poser des questions et poser une autre façon de voir les choses. C'est-à-dire qu'il faut parler concrètement et s'appuyer sur des études qui sont au moins reconnues par tout le monde. Et ce n'est pas toujours le cas dans le débat.

La deuxième chose que je voudrais rappeler, c'est que l'on a le même débat au Comité maritime de façade. Et le débat, c'est le même : où va-t-on les mettre ? Donc, on vient ici, on nous demande où l'on va les mettre. On va là-bas, on nous demande où l'on va les mettre. Je sais que c'est plutôt le Comité maritime de façade qui aura la décision finale. Donc, il ne faut pas trop se méprendre non plus sur l'enjeu.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

On rappelle quand même que l'État s'engage à ne pas choisir le lieu d'implantation avant la fin du débat public.

M. Dimitri ROGOFF, Président du Comité régional des pêches

Écoutez, quand on voit les cartes et quand on sait les lire un tant soit peu, on voit très bien qu'au-delà des enjeux des routes maritimes et au-delà des enjeux militaires, il reste quand même peu de place. Et effectivement, on nous demande de choisir le moins pire. Et c'est toujours cela.

C'est ce que l'on appelle la zone de moindre gêne. C'est joli dit comme cela. Je voudrais quand même rappeler qu'il y a une économie en Normandie, sur toute la Normandie, qui est l'économie de la pêche, qui est extrêmement variée, extrêmement dynamique, qui crée beaucoup de valeurs ajoutées, dont les retombées économiques se font toutes sur le territoire, sur le littoral. La richesse produite va au littoral. Je ne suis pas toujours sûr que la richesse produite par des consortiums, des multinationales, aille au territoire. Le modèle économique de la pêche artisanale que l'on partage, que l'on défend – on est d'accord –, c'est un modèle qui est sain. Et imaginez nos ports sans bateaux de pêche. Imaginez les restaurants que l'on sur tout le front de mer sans produits de la pêche normande. Cela pourrait être triste. Ne substituons pas une économie par une autre.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Là, on est d'accord.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Et là, vous êtes d'accord.

M. Hubert DEJEAN de la BATIE, Vice-Président du Conseil régional de Normandie

Il ne s'agit pas de substituer une activité économique à une autre. On est bien d'accord. Il s'agit de concilier les deux.

Mme Dominique ROUSSET, journaliste, Animatrice

Merci à tous les deux. Je rappelle que cette émission est enregistrée et en public. Et je vois beaucoup de têtes hocher à ce que vous dites, Dimitri ROGOFF. Il n'est pas question de supprimer la pêche dans votre Région. Merci à tous les deux, Dimitri ROGOFF pour le Comité régional des pêches, et le Vice-Président de la Région, M. Hubert DEJEAN de la BATIE. Merci à tous les deux.

Je voudrais aussi renvoyer à d'autres émissions que nous avons enregistrées et qui, en quelque sorte, sont un peu des réponses aussi à ce que vous nous disiez, Dimitri ROGOFF, notamment sur la ressource, la biodiversité. Votre avis n'est pas forcément partagé par d'autres spécialistes, mais nous sommes là pour entendre tout le monde. Merci à tous les deux.

Et on va se retourner vers vous, je crois. Parce qu'il y a peut-être des questions. Là, on a terminé pour l'émission. Je reviens dans le public...